



Industrie- und Handelskammer  
zu Rostock

## Brochure d'information

# CONNAISSANCES LINGUISTIQUES INDISPENSABLES DANS LE CADRE DE LA FORMATION DES AGENTS DE SECURITE SELON LE § 34A DU CODE DE L'INDUSTRIE ET DE L'ARTISANAT

Quels sont les objectifs de la formation ?

La formation délivre le contenu suivant pour **les activités de futurs agents de sécurité** :

- **Les obligations spécifiques**
- **Les autorisations spécifiques**
- **Leur application pratique**

**L'enseignement s'effectue en allemand.**

### Exemple issu de la formation

Une règle importante pour les agents de sécurité est la soi-disant « **légitime défense** ». Un agent de sécurité doit être capable de juger, dans une situation concrète, s'il a le droit de procéder à la légitime défense. Pour cette raison, il doit comprendre que la légitime défense n'est autorisée que dans une « **situation précise d'attaque illégale** ». Afin d'être capable de juger les situations concrètes correctement, il doit savoir qu'il s'agit d'une attaque, si celle-ci :

- **est imminente**
- **a commencé ou**
- **continue**

### Compétences linguistiques

Informations : Tatjana Zahn  
Adresse Email : tatjana.zahn@rostock.ihk.de  
Numéro de téléphone : 0381/ 338 551

Adapté le : 1<sup>er</sup> décembre 2015, AHK Paris

La compréhension du contenu ne peut être transmise que si les termes de base ont été compris au niveau linguistique. Pour cette raison, le règlement de la surveillance prescrit dans le §3 de l'alinéa 1 : « la personne à former doit disposer des connaissances d'allemand indispensables pour l'exercice de l'activité et pour la compréhension du contenu enseigné. »

En règle générale, un niveau de compétence de l'utilisateur élémentaire (niveau de compétence A du Cadre européen commun) ne suffit pas. La CCI de Rostock organise la formation de telle façon à ce que la compréhension linguistique des unités enseignées soit généralement possible à partir du niveau de compétence B. La compréhension linguistique est la condition préalable pour la compréhension du contenu. C'est la condition préalable pour une participation réussie.

### **Participation réussie et attestation**

Le règlement de la surveillance prévoit dans le §3 alinéa 2, en plus de la participation sans absence :

- **Un dialogue actif avec les participants**
- **Des questions orales sur la compréhension**
- **Des questions écrites sur la compréhension**

Si la CCI est convaincue que le participant s'est suffisamment familiarisé avec le contenu, elle lui délivre une attestation. Si par exemple le candidat a appris le contenu, mais ne dispose pas de connaissances linguistiques suffisantes, l'attestation ne peut pas être délivrée.

### **Les frais de la formation**

Les frais découlent de la participation à la formation et non pas de l'établissement de l'attestation. Si la participation ne permet pas la validation de la formation, les frais doivent néanmoins être couverts, même si l'attestation n'est pas délivrée.

### **Comment justifier les compétences linguistiques ?**

La CCI de Düsseldorf situe les connaissances d'allemand, indispensables pour l'exercice de l'activité et pour la compréhension de la formation, au niveau de compétence de l'utilisateur indépendant. Selon les critères du Cadre européen commun de référence pour les langues, il est nécessaire de justifier d'un niveau égal ou supérieur au niveau B1.

Informations : Tatjana Zahn  
Adresse Email : [tatjana.zahn@rostock.ihk.de](mailto:tatjana.zahn@rostock.ihk.de)  
Numéro de téléphone : 0381/ 338 551

Adapté le : 1<sup>er</sup> décembre 2015, AHK Paris